



LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



COMMISSION REGIONALE DES TERRAINS ET

INSTALLATIONS SPORTIVES

Réunion du 18 MAI 2021

Procès-Verbal N° 8

Présents : Madame Claudette AGERT, Monsieur Roland GENIEYS,
Messieurs LACAN, VALCROZE (en visioconférence)

Assiste : Madame Florence PIFFARD, référente administrative

*Le Procès-Verbal n° 7 est lu et approuvé.
Le Procès-Verbal n° 7 est validé par la C.F.T.I.S.*

.....

PROCHAINE REUNION :
Mardi 15 JUIN 2021

Glossaire :

C.F.T.I.S. : Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives

C.R.T.I.S. : Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives

C.D.T.I.S. : Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

- 1.1 Classements initiaux
- 1.2 Confirmations de Niveau de Classement
- 1.3 Changements de Niveau de classement
- 1.4 Tests in situ de maintien de classement (gazon synthétique)
- 1.5 Avis préalables

1.6 Retraits de classements

LAVELANET – Stade ERIC SPECIA 2 – NNI 091600102

Cette installation était classée Niveau 6 jusqu'au 07.09.2020

La Mairie nous informe que ce terrain n'est plus utilisé en compétitions officielles.

La Commission propose le **RETRAIT DE CLASSEMENT** de cette installation jusqu'au 18.05.2031.

2. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

- 2.1 Classements initiaux
- 2.2 Confirmations de niveau de classement
- 2.3 Changements de niveau de classement
- 2.4 Avis préalables
- 2.5 Retraits de classement

3. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE

- 3.1 Classements initiaux
- 3.2 Confirmations de niveau de classement
- 3.3 Changements de niveau de classement
- 3.4 Avis préalables
- 3.5 Retraits de classement

4. PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DE SECURITE & ARRETE D'OUVERTURE AU PUBLIC

5. AFFAIRES DIVERSES

FOIX – Stade DE L'AYROULE N° 2 – NNI 091220202

Cette installation est classée Niveau Foot A11 jusqu'au 18.12.2030

- Reçue A.O.P. du 09.06.2017

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

1.1 Classements initiaux

COURSAN – Stade SAINTE MARIE 2 – NNI 111060102

Cette installation n'a jamais été classée.

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau 6 en date du 09.04.2021 et du document transmis :

- Attestation Administrative de Capacité du 09.04.2021

La Commission propose le classement de cette installation en NIVEAU 6 jusqu'au 09.04.2031

ST ANDRE DE ROQUELONGUE – Stade ST ANDRE DE ROQUELONGUE – NNI 113320101

Cette installation n'a jamais été classée.

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau 6 en date du 19.04.2021 et du document transmis :

- Attestation Administrative de Capacité du 19.04.2021

Compte tenu des dimensions de l'aire de jeu (90 x 67), le classement ne peut être proposé qu'en Niveau Foot A11.

La Commission propose le classement de cette installation en NIVEAU FOOT A11 jusqu'au 19.04.2031

ST MARCEL SUR AUDE – Stade JEAN SOLE – NNI 113530101

Cette installation n'a jamais été classée.

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau Foot A8 en date du 09.04.2021 et du document transmis :

- Attestation Administrative de Capacité du 09.04.2021

La Commission propose le classement de cette installation en NIVEAU FOOT A8 jusqu'au 09.04.2031

1.2 Confirmations de Niveau de Classement

AXAT – Stade MUNICIPAL – NNI 110210101

Cette installation était classée Niveau 6 jusqu'au 10.01.2021

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau 6 en date du 23.04.2021 et du document transmis :

- Attestation Administrative de capacité du 23.04.2021,

La Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU 6 jusqu'au 23.04.2031

BELVEZE – Stade MUNICIPAL – NNI 110340101

Cette installation était classée Niveau 6 jusqu'au 10.01.2021

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau 6 en date du 20.04.2021 et du document transmis :

- Attestation Administrative de capacité du 20.04.2021,

La Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU 6 jusqu'au 20.04.2031

FANJEAUX – Stade MUNICIPAL – NNI 111360101

Cette installation était classée Niveau 6 jusqu'au 14.02.2021

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau 6 en date du 19.04.2021 et du document transmis :

- Attestation Administrative de capacité du 20.04.2021,

La Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU 6 jusqu'au 19.04.2031

PENNAUTIER – Stade MUNICIPAL – NNI 112790101

Cette installation était classée Niveau 6 jusqu'au 14.02.2021

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau 6 en date du 19.04.2021,

La Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU 6 jusqu'au 19.04.2031 sous la réserve suivante :

- *Transmettre un Arrêté d'Ouverture au Public (AOP) ou une Attestation Administrative de capacité (moins de 300 places assises), avant le 01.07.2021.*

RIEUX MINERVOIS – Stade RENE CLEYSES – NNI 113150101

Cette installation était classée Niveau 6 jusqu'au 10.01.2021

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau 6 en date du 21.04.2021 et du document transmis :

- Attestation Administrative de capacité du 21.04.2021,

La Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU 6 jusqu'au 21.04.2031

VILLEPINTE – Stade MUNICIPAL – NNI 114340101

Cette installation était classée Niveau 6 jusqu'au 07.02.2021

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau 6 en date du 15.04.2021 et du document transmis :

- A.O.P. du 22.01.2010,

La Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU 6 jusqu'au 15.04.2031

- 1.3 Changements de Niveau de classement
- 1.4 Tests in situ de maintien de classement (gazon synthétique)
- 1.5 Avis préalables

1.6 Retraits de classements

LEUCATE – Stade MUNICIPAL N° 2 – NNI 112020102

Cette installation était classée Niveau 5 jusqu'au 21.07.2017

À la suite de la lettre de la CDTIS de l'Aude, ce terrain est uniquement utilisé par le rugby.

La Commission propose le **RETRAIT DE CLASSEMENT** de cette installation jusqu'au 18.05.2031.

2. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

- 2.1 Classements initiaux
- 2.2 Confirmations de niveau de classement
- 2.3 Changements de niveau de classement
- 2.4 Avis préalables
- 2.5 Retraits de classement

3. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE

- 3.1 Classements initiaux
- 3.2 Confirmations de niveau de classement
- 3.3 Changements de niveau de classement
- 3.4 Avis préalables
- 3.5 Retraits de classement

4. PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DE SECURITE & ARRETE D'OUVERTURE AU PUBLIC

5. AFFAIRES DIVERSES

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

1.1 Classements initiaux

1.2 Confirmations de Niveau de Classement

COUPIAC – Stade PAUL BOYER – NNI 120800101

Cette installation était classée Niveau 6 jusqu'au 07.09.2020

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau 6 en date du 10.05.2021 et du document transmis :

- Attestation Administrative de capacité du 10.05.2021,

La Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU 6 jusqu'au 10.05.2031

GOUTRENS – Stade JACQUES LAPORTE – NNI 121110101

Cette installation était classée Niveau FOOT A11 jusqu'au 10.08.2020

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau FOOT A11 en date du 15.05.2021 et du document transmis :

- Attestation Administrative de capacité du 15.05.2021,

La Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU FOOT A11 jusqu'au 15.05.2031

LANUEJOULS – Stade JEAN POURCEL – NNI 121210101

Cette installation était classée Niveau 5 jusqu'au 15.06.2020

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau 5 en date du 15.05.2021 et du document transmis :

- Attestation Administrative de capacité du 15.05.2021,

La Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU 5 jusqu'au 15.05.2031

REQUISTA – Stade ROBERT FOURNIER 1 – NNI 121970101

Cette installation était classée Niveau 4 jusqu'au 07.11.2020

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau 4 en date du 10.05.2021 et du document transmis :

- A.O.P. du 15.11.2000,
- Rapport de Visite du 10.05.2021

La Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU 4 et transmet la demande à la CFTIS pour décision.

REQUISTA – Stade FONTBLANCHE – NNI 121970201

Cette installation était classée Niveau 6 jusqu'au 07.09.2020

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau 6 en date du 10.05.2021 et du document transmis :

- Attestation Administrative de capacité du 10.05.2021,

La Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU 6 jusqu'au 10.05.2031

REQUISTA – Stade GASTON PIALAT – NNI 121970301

Cette installation était classée Niveau 6 jusqu'au 07.09.2020

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau 6 en date du 10.05.2021 et du document transmis :

- Attestation Administrative de capacité du 10.05.2021,

La Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU 6 jusqu'au 10.05.2031

RIEUPEYROUX – Stade RENE FABRE 2 – NNI 121980102

Cette installation était classée Niveau 6 jusqu'au 15.06.2020

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau 6 en date du 14.05.2021 et du document transmis :

- Attestation Administrative de capacité du 15.05.2021,

La Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU 6 jusqu'au 15.05.2031

RIGNAC – Stade MUNICIPAL 1 – NNI 121990101

Cette installation était classée Niveau 5 jusqu'au 06.06.2020

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau 5 en date du 15.05.2021 et du document transmis :

- Attestation Administrative de capacité du 15.05.2021,

La Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU 5 jusqu'au 15.05.2031

ST SERNIN SUR RANCE – Stade DU DERMAU – NNI 122480101

Cette installation était classée Niveau 6 jusqu'au 10.08.2020

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau 6 en date du 03.05.2021 et du document transmis :

- Attestation Administrative de capacité du 03.05.2021,

La Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU 6 jusqu'au 03.05.2031

VABRES L'ABBAYE – Stade MUNICIPAL – NNI 122860101

Cette installation était classée Niveau 6 jusqu'au 05.10.2020

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau 6 en date du 27.04.2021 et du document transmis :

- Attestation Administrative de capacité du 27.04.2021,

La Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU 6 jusqu'au 27.04.2031

1.3 Changements de Niveau de classement

ST AFFRIQUE – Stade EDMOND DEVILLERS – NNI 122080101

Cette installation était classée Niveau 4 jusqu'au 07.06.2020

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau 4 en date du 05.05.2021 et du document transmis :

- Attestation administrative de capacité du 28.04.2021

La main-courante n'étant pas obstruée sur environ 100 mètres,

La Commission propose le classement de cette installation en NIVEAU 5 jusqu'au 05.05.2031

1.4 Tests in situ de maintien de classement (gazon synthétique)

1.5 Avis préalables

1.6 Retraits de classements

CAPDENAC GARE – Stade SNCF DE LASFARGUES – NNI 120520301

Cette installation était classée Niveau 6 jusqu'au 10.08.2020

La Mairie nous informe que ce terrain n'est plus utilisé en compétitions officielles.

La Commission propose le **RETRAIT DE CLASSEMENT** de cette installation jusqu'au 18.05.2031.

LE NAYRAC – Stade MUNICIPAL – NNI 121720101

Cette installation était classée Niveau FOOT A11 jusqu'au 07.09.2020
La Mairie nous informe que ce terrain n'est plus utilisé en compétitions officielles.

La Commission propose le **RETRAIT DE CLASSEMENT** de cette installation jusqu'au 18.05.2031.

LES ALBRES – Stade MUNICIPAL – NNI 120030101

Cette installation était classée Niveau FOOT A11 jusqu'au 07.09.2020
La Mairie nous informe que ce terrain n'est plus utilisé en compétitions officielles.

La Commission propose le **RETRAIT DE CLASSEMENT** de cette installation jusqu'au 18.05.2031.

ST CHELY D'AUBRAC – Stade MUNICIPAL – NNI 122140101

Cette installation est classée Niveau 6 jusqu'au 06.10.2021
La Mairie nous informe que ce terrain n'est plus utilisé.

La Commission propose le **RETRAIT DE CLASSEMENT** de cette installation jusqu'au 18.05.2031.

ST ROME DE CERNON – Stade MUNICIPAL – NNI 122430101

Cette installation était classée Niveau 6 jusqu'au 08.11.2021
La Mairie nous informe que ce terrain a été supprimé.

La Commission propose le **RETRAIT DE CLASSEMENT** de cette installation jusqu'au 18.05.2031.

THERONDELS – Stade MUNICIPAL – NNI 122800101

Cette installation était classée Niveau 6 jusqu'au 13.12.2020
La Mairie nous informe que ce terrain n'est plus utilisé en compétitions officielles.

La Commission propose le **RETRAIT DE CLASSEMENT** de cette installation jusqu'au 18.05.2031.

VAUREILLES – Stade MUNICIPAL – NNI 122900101

Cette installation était classée Niveau 6 jusqu'au 15.06.2020
La Mairie nous informe que ce terrain n'est plus utilisé en compétitions officielles.

La Commission propose le **RETRAIT DE CLASSEMENT** de cette installation jusqu'au 18.05.2031.

VILLEFRANCHE DE ROUERGUE – Stade DE LAURIERE 2 – NNI 123000102

Cette installation était classée Niveau 5 S jusqu'au 07.06.2021
La Mairie nous informe que ce terrain n'est plus utilisé en compétitions officielles.

La Commission propose le **RETRAIT DE CLASSEMENT** de cette installation jusqu'au 18.05.2031.

2. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

2.1 Classements initiaux

2.2 Confirmations de niveau de classement

- 2.3 Changements de niveau de classement
- 2.4 Avis préalables
- 2.5 Retraits de classement

3. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D’ECLAIRAGE

- 3.1 Classements initiaux
- 3.2 Confirmations de niveau de classement
- 3.3 Changements de niveau de classement
- 3.4 Avis préalables
- 3.5 Retraits de classement

4. PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DE SECURITE & ARRETE D’OUVERTURE AU PUBLIC

5. AFFAIRES DIVERSES

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

1.1 Classements initiaux

1.2 Confirmations de Niveau de Classement

LE BUISSON – Stade CASIMIR BRASSAC – NNI 480320101

Cette installation était classée Niveau 6 jusqu'au 28.10.2018

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau 6 en date du 19.04.2021 et du document transmis :

- Attestation Administrative de capacité du 19.04.2021,

La Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU 6 jusqu'au 19.04.2031

MARVEJOLS – Plaine de Jeux du MASCOUSSEL 2 – NNI 480920201

Cette installation était classée Niveau 5 jusqu'au 26.10.2019

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau 5 en date du 16.04.2021 et du document transmis :

- Attestation Administrative de capacité du 16.04.2021,

La Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU 5 jusqu'au 16.04.2031

QUISSAC – Stade DE LA GLACIERE – NNI 302100101

Cette installation était classée Niveau 5 jusqu'au 10.05.2020

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau 5 en date du 21.04.2021,

Nota : A la prochaine échéance de classement décennale, cette installation ne pourra être confirmée en niveau 5 qu'à condition que la surface des vestiaires soit mise en conformité avec le Règlement de 2014 (Chapitre 1.3). Rappel des dimensions requises pour le niveau 5 : 2 vestiaires joueurs 20m² minimum – recommandé 25 m² ; vestiaire arbitre 8 m² minimum.

La Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU 5 jusqu'au 21.04.2031 sous la réserve suivante :

- Transmettre un Arrêté d'Ouverture au Public (AOP) ou une Attestation Administrative de capacité (moins de 300 places assises), avant le 01.07.2021.

RIMEIZE – Stade ALAIN ALMERAS – NNI 481280101

Cette installation était classée Niveau Foot A11 jusqu'au 07.02.2021

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau Foot A11 en date du 22.04.2021 et du document transmis :

- Attestation Administrative de capacité du 22.04.2021,

La Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU FOOT A11 jusqu'au 22.04.2031

1.3 Changements de Niveau de classement

ST GILLES – Stade DE L'ESPEYRAN 2 – NNI 302580202

Cette installation était classée Niveau Foot A11 SYE Provisoire jusqu'au 12.04.2020

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau 5 SYE en date du 13.10.2020,

- Attestation de capacité du 22.07.2020,

La Commission propose le classement de cette installation en NIVEAU 5 SYE et **transmet la demande à la CFTIS pour décision.**

1.4 Tests in situ de maintien de classement (gazon synthétique)

1.5 Avis préalables

1.6 Retraits de classements

CHAMBON LE CHATEAU – Stade MUNICIPAL – NNI 480380101

Cette installation était classée Niveau 6 jusqu'au 02.11.2020

La Mairie nous informe que ce terrain n'est plus utilisé en compétitions officielles.

La Commission propose le **RETRAIT DE CLASSEMENT** de cette installation jusqu'au 18.05.2031.

2. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

2.1 Classements initiaux

2.2 Confirmations de niveau de classement

2.3 Changements de niveau de classement

2.4 Avis préalables

2.5 Retraits de classement

3. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE

3.1 Classements initiaux

3.2 Confirmations de niveau de classement

3.3 Changements de niveau de classement

3.4 Avis préalables

3.5 Retraits de classement

4. PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DE SECURITE & ARRETE D'OUVERTURE AU PUBLIC

5. AFFAIRES DIVERSES

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

- 1.1 Classements initiaux
- 1.2 Confirmations de Niveau de Classement
- 1.3 Changements de Niveau de classement
- 1.4 Tests in situ de maintien de classement (gazon synthétique)
- 1.5 Avis préalables
- 1.6 Retraits de classements

2. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

- 2.1 Classements initiaux
- 2.2 Confirmations de niveau de classement
- 2.3 Changements de niveau de classement
- 2.4 Avis préalables
- 2.5 Retraits de classement

3. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE

- 3.1 Classements initiaux
- 3.2 Confirmations de niveau de classement
- 3.3 Changements de niveau de classement
- 3.4 Avis préalables
- 3.5 Retraits de classement

4. PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DE SECURITE & ARRETE D'OUVERTURE AU PUBLIC

5. AFFAIRES DIVERSES

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

1.1 Classements initiaux

1.2 Confirmations de Niveau de Classement

CASTANET TOLOSAN – Stade DES FONTANELLES – NNI 311130201

Cette installation est classée Niveau 6 jusqu'au 30.08.2021

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau 6 en date du 16.04.2021 et du document transmis :

- Attestation Administrative de capacité du 12.04.2021,

La Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU 6 jusqu'au 16.04.2031

COLOMIERS – Complexe Sportif CAPITANY 3 – NNI 311490203

Cette installation est classée Niveau 5 jusqu'au 04.11.2021

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau 5 en date du 16.03.2021 et du document transmis :

- Attestation Administrative de capacité du 31.03.2021,

La Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU 5 jusqu'au 16.03.2031

FENOUILLET – Stade DU RAMIER N° 2 – NNI 311820202

Cette installation était classée Niveau Foot A11 jusqu'au 04.01.2021

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau FOOT A11 en date du 27.04.2021 et du document transmis :

- Attestation Administrative de capacité du 26.04.2021,

La Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU FOOT A11 jusqu'au 27.04.2031

PORTET SUR GARONNE – Stade MUNICIPAL N° 1 – NNI 314330101

Cette installation était classée Niveau 4 jusqu'au 25.11.2020

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau 4 en date du 12.04.2021 et du document transmis :

- A.O.P. du 11.02.2005,
- Rapport de Visite du 12.04.2021

La Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU 4 et **transmet la demande à la CFTIS pour décision.**

PORTET SUR GARONNE – Stade DU RECEBEDOU – NNI 314330201

Cette installation était classée Niveau 6 jusqu'au 16.02.2020

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau 6 en date du 13.10.2020 et du document transmis :

- Attestation Administrative de capacité du 14.10.2020,

La Commission propose le classement de cette installation en NIVEAU 6 jusqu'au 13.10.2030

ST ORENS DE GAMEVILLE – Complexe Sportif GUSTAVE PLANTADE – NNI 315060103

Cette installation était classée Niveau Foot A11 jusqu'au 04.10.2021

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau Foot A11 en date du 21.04.2021 et du document transmis :

- Attestation Administrative de capacité du 21.04.2021,

La Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU FOOT A11 jusqu'au 21.04.2031

1.3 Changements de Niveau de classement

COLOMIERS – Stade BERTRAND ANDRIEUX – NNI 311490301

Cette installation était classée Niveau 4 jusqu'au 07.12.2020

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau 5 en date du 16.03.2021 et du document transmis :

- Attestation administrative de capacité du 31.03.2021

La Commission propose le classement de cette installation en NIVEAU 5 jusqu'au 16.03.2031

ROQUES SUR GARONNE – Stade ALBERT NAUROY 2 – NNI 314580102

Cette installation était classée Niveau 6 jusqu'au 04.01.2021

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau 6 en date du 04.05.2021 et du document transmis :

- Attestation administrative de capacité du 04.05.2021

En l'absence de vestiaires affectés à cette installation,

La Commission propose le classement de cette installation en NIVEAU FOOT A11 jusqu'au 04.05.2031

ST ORENS DE GAMEVILLE – Complexe Sportif 2 – NNI 315060102

Cette installation est classée Niveau 4 SYE jusqu'au 10.09.2021

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau 4 SYE en date du 16.04.2021 et du document transmis :

- Attestation Administrative de capacité du 16.04.2021,

La Commission propose le classement de cette installation en NIVEAU 5 SYE et **transmet la demande à la CFTIS pour décision.**

- 1.4 Tests in situ de maintien de classement (gazon synthétique)
- 1.5 Avis préalables
- 1.6 Retraits de classements

2. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

- 2.1 Classements initiaux
- 2.2 Confirmations de niveau de classement
- 2.3 Changements de niveau de classement
- 2.4 Avis préalables
- 2.5 Retraits de classement

3. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE

- 3.1 Classements initiaux
- 3.2 Confirmations de niveau de classement
- 3.3 Changements de niveau de classement
- 3.4 Avis préalables
- 3.5 Retraits de classement

4. PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DE SECURITE & ARRETE D'OUVERTURE AU PUBLIC

5. AFFAIRES DIVERSES

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

1.1 Classements initiaux

1.2 Confirmations de Niveau de Classement

BAZET – Stade ARMAND ABAS N° 2 – NNI 650720102

Cette installation était classée Niveau 6 jusqu'au 04.01.2021

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau 6 en date du 04.05.2021,

La Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU 6 jusqu'au 04.05.2031 sous la réserve suivante :

- *Transmettre un Arrêté d'Ouverture au Public (AOP) ou une Attestation Administrative de capacité (moins de 300 places assises), avant le 01.07.2021.*

MAUBOURGUET – Stade DU BOUSCARRET – NNI 653040301

Cette installation est classée Niveau 6 jusqu'au 15.08.2021

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau 6 en date du 04.05.2021,

La Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU 6 jusqu'au 04.05.2031 sous la réserve suivante :

- *Transmettre un Arrêté d'Ouverture au Public (AOP) ou une Attestation Administrative de capacité (moins de 300 places assises), avant le 01.07.2021.*

ORLEIX – Stade FERNAND DUSSAC 3 – NNI 653400103

Cette installation est classée Niveau Foot A11 jusqu'au 07.06.2021

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau Foot A11 en date du 04.05.2021,

La Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU FOOT A11 jusqu'au 04.05.2031 sous la réserve suivante :

- *Transmettre un Arrêté d'Ouverture au Public (AOP) ou une Attestation Administrative de capacité (moins de 300 places assises), avant le 01.07.2021.*

TARBES – PLAINE DE JEUX RENE VALMY 2 – NNI 654400202

Cette installation était classée Niveau 5 jusqu'au 08.08.2021

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau 5 en date du 06.05.2021 et du document transmis :

- Attestation Administrative de capacité du 30.07.2010,

La Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU 5 jusqu'au 06.05.2031

- 1.3 Changements de Niveau de classement
- 1.4 Tests in situ de maintien de classement (gazon synthétique)
- 1.5 Avis préalables
- 1.6 Retraits de classements

2. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

- 2.1 Classements initiaux
- 2.2 Confirmations de niveau de classement
- 2.3 Changements de niveau de classement
- 2.4 Avis préalables
- 2.5 Retraits de classement

3. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

- 3.1 Classements initiaux
- 3.2 Confirmations de niveau de classement
- 3.3 Changements de niveau de classement
- 3.4 Avis préalables
- 3.5 Retraits de classement

4. PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DE SECURITE & ARRETE D'OUVERTURE AU PUBLIC

5. AFFAIRES DIVERSES

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

1.1 Classements initiaux

1.2 Confirmations de Niveau de Classement

ST MATHIEU DE TREVIERS – Complexe Sportif CHAMPS NOIRS – NNI 342760201

Cette installation est classée Niveau 5 SYE jusqu'au 26.09.2020

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau 5 SYE en date du 11.08.2020 et du document transmis :

- Rapport d'essais Labosport du 28.04.2021

La Commission propose le classement de cette installation en NIVEAU 5 SYE et transmet la demande à la CFTIS pour décision.

1.3 Changements de Niveau de classement

LATTES – Complexe Sportif ROGER ANDRIEU – NNI 341290201

Cette installation est classée Niveau 6 jusqu'au 28.08.2021

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau Foot A11 en date du 27.10.2020,

La Commission propose le classement de cette installation en NIVEAU FOOT A11 jusqu'au 27.10.2020 sous la réserve suivante :

- Transmettre un Arrêté d'Ouverture au Public (AOP) ou une Attestation Administrative de capacité (moins de 300 places assises), avant le 01.07.2021.

LATTES – Stade CHRISTIANE / STEPHANE ALES – NNI 341290202

Cette installation était classée Niveau 5 SYE jusqu'au 03.09.2026

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau 4 SYE en date du 27.10.2020,

- Attestation de capacité du 03.09.2020,
- Rapport de visite du 27.10.2020,

La Commission propose le classement de cette installation en NIVEAU 4 SYE et transmet la demande à la CFTIS pour décision.

- 1.4 Tests in situ de maintien de classement (gazon synthétique)
- 1.5 Avis préalables
- 1.6 Retraits de classements

2. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

- 2.1 Classements initiaux
- 2.2 Confirmations de niveau de classement
- 2.3 Changements de niveau de classement
- 2.4 Avis préalables
- 2.5 Retraits de classement

3. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

- 3.1 Classements initiaux

- 3.2 Confirmations de niveau de classement

MAUGUIO – Plaine de Jeux LA CAPOULLIERE 1 – NNI 341540301

L'éclairage de cette installation était classé en Niveau EFoot A11 jusqu'au 23.11.2020

La Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives (CRTIS) prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage à la suite de la visite du 20.03.2021 effectuée par Monsieur BARBUSSE, Membre CDTIS de l'HERAULT :

- Eclairage moyen horizontal : 188 lux
- Facteur d'uniformité : **0.62**
- Rapport Emini/Emaxi : 0.43

Le facteur d'uniformité est insuffisant pour obtenir un classement E5 (Facteur d'uniformité : requis ≥ 0.7).

La Commission propose le changement de classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU EFOOT A11 jusqu'au 20.03.2023

- 3.3 Changements de niveau de classement
- 3.4 Avis préalables
- 3.5 Retraits de classement

4. PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DE SECURITE & ARRETE D'OUVERTURE AU PUBLIC

5. AFFAIRES DIVERSES

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

1.1 Classements initiaux

1.2 Confirmations de Niveau de Classement

ANGLARS – Stade GEORGES LESPINE – NNI 460040101

Cette installation était classée Niveau 5 jusqu'au 13.02.2021

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau 5 en date du 12.05.2021 et du document transmis :

- Attestation Administrative de capacité du 10.05.2021,

La Commission précise que la distance entre la ligne de touche et le premier obstacle (but foot réduit rabattu) doit être impérativement de 2 mètres 50.

La Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU 5 jusqu'au 12.05.2031

LIVERNON – Stade MUNICIPAL – NNI 461760101

Cette installation était classée Niveau 6 jusqu'au 10.08.2020

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau 6 en date du 12.05.2021 et du document transmis :

- Attestation Administrative de capacité du 12.05.2021,

La Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU 6 jusqu'au 12.05.2031

REYREVIGNES – Stade MUNICIPAL – NNI 462370101

Cette installation était classée Niveau 5 jusqu'au 07.09.2020

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau 5 en date du 12.05.2021 et du document transmis :

- Attestation Administrative de capacité du 12.05.2021,

Elle demande de supprimer avant le début de la saison les « arceaux » des poteaux de buts et tendre les filets de buts par 3 perches

La Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU 5 jusqu'au 12.05.2031

TOUR DE FAURE – Stade DE L’ILE – NNI 463200101

Cette installation était classée Niveau 6 jusqu’au 05.10.2020

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau 6 en date du 12.05.2021 et du document transmis :

- Attestation Administrative de capacité du 12.05.2021,

Elle demande de réparer la main courante et de faire tester la résistance des buts.

La Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU 6 jusqu’au 12.05.2031

- 1.3 Changements de Niveau de classement
- 1.4 Tests in situ de maintien de classement (gazon synthétique)
- 1.5 Avis préalables
- 1.6 Retraits de classements

2. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

- 2.1 Classements initiaux
- 2.2 Confirmations de niveau de classement
- 2.3 Changements de niveau de classement
- 2.4 Avis préalables
- 2.5 Retraits de classement

3. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D’ECLAIRAGE

- 3.1 Classements initiaux
- 3.2 Confirmations de niveau de classement
- 3.3 Changements de niveau de classement
- 3.4 Avis préalables
- 3.5 Retraits de classement

4. PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DE SECURITE & ARRETE D’OUVERTURE AU PUBLIC

5. AFFAIRES DIVERSES

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

1.1 Classements initiaux

LE BARCARES – Stade DE LA MER 2 – NNI 660170102

Cette installation n'a jamais été classée.

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau Foot A11 en date du 19.12.2020,

La Commission propose le classement de cette installation en NIVEAU FOOT A11 jusqu'au 19.12.2030 sous la réserve suivante :

- *Transmettre un Arrêté d'Ouverture au Public (AOP) ou une Attestation Administrative de capacité (moins de 300 places assises), avant le 01.07.2021.*

1.2 Confirmations de Niveau de Classement

1.3 Changements de Niveau de classement

1.4 Tests in situ de maintien de classement (gazon synthétique)

1.5 Avis préalables

1.6 Retraits de classements

THEZA – Stade MUNICIPAL – NNI 662080101

Cette installation était classée Niveau Travaux jusqu'au 30.06.2016

La Mairie nous informe que ce terrain n'est plus utilisé.

La Commission propose le **RETRAIT DE CLASSEMENT** de cette installation jusqu'au 18.05.2031.

2. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

2.1 Classements initiaux

BOURG MADAME – Gymnase BONIS CERA – NNI 660259901

Cette installation n'a jamais été classée.

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau FUTSAL 4 en date du 22.03.2021 et du document transmis :

- P.V. CDS du 09.02.2018,

La Commission propose le classement de cette installation en NIVEAU FUTSAL 4 jusqu'au 22.03.2031

- 2.2 Confirmations de niveau de classement
- 2.3 Changements de niveau de classement
- 2.4 Avis préalables
- 2.5 Retraits de classement

3. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE

- 3.1 Classements initiaux
- 3.2 Confirmations de niveau de classement
- 3.3 Changements de niveau de classement
- 3.4 Avis préalables
- 3.5 Retraits de classement

4. PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DE SECURITE & ARRETE D'OUVERTURE AU PUBLIC

5. AFFAIRES DIVERSES

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

- 1.1 Classements initiaux
- 1.2 Confirmations de Niveau de Classement

ST Sulpice la Pointe – Stade MOLETRINCADE 2 – NNI 812710102

Cette installation était classée Niveau 5 jusqu'au 13.02.2021

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau 5 en date du 18.03.2021 et du document transmis :

- Attestation Administrative de capacité du 18.03.2021,

La Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU 5 jusqu'au 18.03.2031

- 1.3 Changements de Niveau de classement
- 1.4 Tests in situ de maintien de classement (gazon synthétique)
- 1.5 Avis préalables
- 1.6 Retraits de classements

2. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

- 2.1 Classements initiaux
- 2.2 Confirmations de niveau de classement
- 2.3 Changements de niveau de classement
- 2.4 Avis préalables
- 2.5 Retraits de classement

3. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

- 3.1 Classements initiaux
- 3.2 Confirmations de niveau de classement
- 3.3 Changements de niveau de classement
- 3.4 Avis préalables
- 3.5 Retraits de classement

4. PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DE SECURITE & ARRETE D'OUVERTURE AU PUBLIC

5. AFFAIRES DIVERSES

SOUAL – Stade DE LA BALONIE 3 – NNI 812890103

Cette installation est classée Niveau Foot A11 jusqu'au 08.03.2021

- Reçue attestation administrative de capacité en date du 17.02.2020

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

1.1 Classements initiaux

1.2 Confirmations de Niveau de Classement

ALBEFEUILLE LAGARDE – Stade YVAN GARRIGUES – NNI 820010101

Cette installation était classée Niveau 5 jusqu'au 01.04.2021

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau 5 en date du 30.04.2021 et du document transmis :

- Attestation Administrative de capacité du 30.04.2021,

La Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU 5 jusqu'au 03.05.2031

CASTELSARRASIN – Plaine de Jeux de GANDALOU 4 – NNI 820330204

Cette installation était classée Niveau Foot A11 jusqu'au 04.01.2021

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau Foot A11 en date du 14.04.2021 et du document transmis :

- Attestation Administrative de capacité du 14.04.2021,

La Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU FOOT A11 jusqu'au 14.04.2031

DURFORT LACAPELETTE – Stade COMMUNAL 2 – NNI 820510102

Cette installation était classée Niveau Foot A11 jusqu'au 22.03.2021

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau Foot A11 en date du 04.05.2021 et du document transmis :

- Attestation Administrative de capacité du 04.05.2021,

La Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU FOOT A11 jusqu'au 03.05.2031

ST AIGNAN – Stade DE MATTES – NNI 821520101

Cette installation était classée Niveau 6 jusqu'au 10.12.2019

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau 6 en date du 30.04.2021 et du document transmis :

- Attestation Administrative de capacité du 05.05.2021,

La Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU 6 jusqu'au 05.05.2031

1.3 Changements de Niveau de classement

CASTELSARRASIN – Plaine de Jeux de GANDALOU 2 – NNI 820330202

Cette installation était classée Niveau 6 jusqu'au 04.01.2021

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau 5 en date du 14.04.2021 et du document transmis :

- Attestation administrative de capacité du 14.04.2021

La Commission propose le changement de classement de cette installation en NIVEAU 5 jusqu'au 14.04.2031

CASTELSARRASIN – Plaine de Jeux de GANDALOU 3 – NNI 820330203

Cette installation était classée Niveau Foot A11 jusqu'au 04.01.2021

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau 6 en date du 14.04.2021 et du document transmis :

- Attestation administrative de capacité du 14.04.2021

La Commission propose le changement de classement de cette installation en NIVEAU 6 jusqu'au 14.04.2031

LAVIT – Stade ALBAN DUPUY 2 – NNI 820970102

Cette installation était classée Niveau Foot A11 jusqu'au 22.03.2021

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau 6 en date du 03.05.2021 et du document transmis :

- Attestation administrative de capacité du 04.05.2021

En l'absence de vestiaires affectés à cette installation,

La Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU FOOT A11 jusqu'au 04.05.2031

ST NICOLAS DE LA GRAVE – Stade des DEUX MURIERS 2 – NNI 821690102

Cette installation est classée Niveau 6 jusqu'au 30.08.2021

La Commission prend connaissance de la demande de classement en Niveau Foot A11 en date du 04.05.2021 et du document transmis :

- Attestation administrative de capacité du 04.05.2021

En l'absence de main-courante,

La Commission propose le changement de classement de cette installation en NIVEAU FOOT A11 jusqu'au 04.05.2031

1.4 Tests in situ de maintien de classement (gazon synthétique)

1.5 Avis préalables

1.6 Retraits de classements

CASTELSARRASIN – PLAINE DE JEUX GANDALOU 5 – NNI 820330205

Cette installation était classée Niveau FOOT A11 jusqu'au 04.01.2021

La Mairie nous informe qu'il n'y a pas de terrain N° 5.

La Commission propose le RETRAIT DE CLASSEMENT de cette installation jusqu'au 18.05.2031.

2. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

2.1 Classements initiaux

2.2 Confirmations de niveau de classement

2.3 Changements de niveau de classement

2.4 Avis préalables

2.5 Retraits de classement

3. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE

3.1 Classements initiaux

3.2 Confirmations de niveau de classement

3.3 Changements de niveau de classement

3.4 Avis préalables

3.5 Retraits de classement

4. PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DE SECURITE & ARRETE D'OUVERTURE AU PUBLIC

5. AFFAIRES DIVERSES

=====

Le Secrétaire
Bernard GAZE

Le Président C.R.T.I.S., L.F.O.
Roland GENIEYS